



COMMUNAUTE DE COMMUNES « ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 1^{er} octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le premier octobre à dix-sept heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2^{ème} étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	24 Septembre 2024
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres présents	13		
Membres absents ou excusés	3	Pour	13
Membres qui ont pris part à la délibération	13	Contre	0
Quorum	9	Abstention	0

Délégué(e) titulaire	Présent(e)	Délégué(e) titulaire	Présent(e)	Délégué(e) titulaire	Présent(e)	Délégué(e) titulaire	Présent(e)
BONNET Georges	X	FABREGES M.France	X	GINEVRA Stéphane	X	REYMOND J. Pierre	X
BOUET Lynda	X	FARGIER Gérard	X	HOUETZ Marion	Excusée	ROBERT Karine	Excusée
CHAPUIS Pierre	X	FIALON Dominique	X	LAURENT Guy	X	VALETTE Alain	Excusé
D'IMPERIO Cédric	X	GEIGUER Jacques	X	PALLOT Thierry	X	VEYRENC Yves	X

Délibération N° 26.2024

Tarifs partenariats 2025 Office de tourisme :

Monsieur le Président rappelle la délibération du 20/09/2022 portant sur la refonte des tarifs partenariats en lien avec la stratégie digitale de l'office de tourisme. Il propose de reconduire les formules de partenariat aux socio professionnels selon les modalités suivantes :

- une formule « référencement » gratuite, comprenant une présence sur le site internet de l'OT - via une fiche Apidae sous son format « descriptif court » -et le partage d'un lien retour depuis son site internet sur le site de l'OT
 - une formule payante unique comprenant :
 - > une remontée prioritaire sur le site internet de l'OT (1 page dédiée avec 12 photos) selon les modalités de partenariat : en 1^{er} les partenaires avec offre Mise en avant dans les résultats de recherche (50€ /mois) en 2^e les partenaires payants et en 3^e les non partenaires formule « référencement »
 - > l'affichage des disponibilités via Ardèche Résa (pour les adhérents) ou sur le tableau des disponibilités géré par l'OT, l'accès à la photothèque de l'OT, mise à disposition des flyers dans les 3 bureaux, l'affichage d'évènement ou exposition sur les vitrines des 3 bureaux.
 - Des offres à la carte valables toute l'année sont proposées aux socio professionnels du territoire Ardèche des Sources et Volcans, détenteurs d'un partenariat payant, afin d'apporter une visibilité optimale et développer une démarche webmarketing en fonction des besoins des socio professionnels.
- Ainsi il est proposé d'appliquer à compter de 2025 les tarifs partenariat suivants :

LES TARIFS PARTENARIAT PUB	
ACTIVITE PRINCIPALE	
Associations	20 €
Sites touristiques, Musées	60 €
Activité de sport et loisirs (fiche générale)	60 €
Artistes/bien-être/producteurs/commerçants/prestataires de services	40 €
ACTIVITE SUPPLEMENTAIRE	30 €
Promotion professionnel hors CDC ASV par structure /entité	supplément +80€

LES TARIFS PARTENARIAT HEBERGEURS	
HOTELS	140 €
CAMPING	jusqu'à 20 empl. 100€
	de 21 à 60 empl. 140€
	à partir de 61 empl. 190€
HEBERGEMENT DE GROUPE	moins de 50 pers. 140€
	à partir de 50 pers. 190€
RESTAURANT	80 €
HOTEL RESTAURANT	210 €
MEUBLE - HEBERGEMENT INSOLITE	1er meublé/ insolite 50€
	meublé/insolite supplémentaire 30€
CHAMBRE D'HOTES	1 chambre 50€
	2 chambres 80€
	de 3 à 5 chambres 120€
<i>Promotion professionnel hors territoire CDC ASV</i>	supplément +80€
<i>formule/catégorie</i>	

OFFRES A LA CARTE VALABLE TOUTE L'ANNEE AUX SOCIO PROS PARTENAIRES DE L'OT DU TERRITOIRE ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS	
Atelier numérique individuel (2 heures)	50 €
Achat d'un shooting photos (12 photos) + insertion pub écran 1 photo de votre choix	50 €
Achat d'un shooting vidéo (maxi 2mn) + insertion pub écran	100 €
Publi reportage (photos, vidéo rédactionnel(visibilité sur site OT, youtube) + pub écran	250 €
Publication Facebook (1 photo paysage) maxi 3 par an	5€/publication
Mise en avant dans les résultats de recherche et en suggestion pour des recherches connexes sur le site OT	50€ /mois
Bandeau d'accueil en rotation site OT	50€ /mois

- S'agissant du partenariat des Thermes de Neyrac les bains, le Président propose de reconduire le tarif 2022 pour un montant de 2 240 €.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve la proposition du Président,**
- **Fixe les tarifs partenariats à compter de 2025 tels que présentés ci-dessus,**
- **Autorise le Président à signer tous documents concernant cette affaire.**

*Pour extrait conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire*

A Thueyts, Le 2 Octobre 2023.
Le Président,
Cédric D'IMPERIO.

